

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION 2018**Ventes immobilières**

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC
0€ à 100 000€	8% du montant de la transaction
100 001€ à 200 000€	7% du montant de la transaction
Supérieure à 200 000€	6% du montant de la transaction

Le taux de TVA en vigueur est de 20%
Les prix affichés s'entendent honoraires inclus

Les honoraires de négociation sont:

- A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente « rémunération vendeur »
- A la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de vente « rémunération acquéreur »

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION 2018**Locations immobilières à usage d'habitation**

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC
Honoraires d'entremise et de négociation (1)	Fixés librement
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	10€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m ²

Locations de locaux commerciaux ou professionnels

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC
Bail commercial (2)	30% HT du loyer annuel Hors Charges HT
Bail professionnel (3)	30% HT du loyer annuel Hors Charges HT

Le taux de TVA en vigueur est de 20%

(1) A la charge exclusive du bailleur.

(2) A la charge exclusive du preneur.

Partagé par moitié par le bailleur et le locata